

Réf: Dossier N° 136345

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COHERENCE »

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE AYOPOUMIN
CITE FERKESSE NON LOIN DE L'EGLISE ASSEMBLEE DE DIEU, Lot
409, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COHERENCE »

Objet : Consultance, Accompagnement, Conseil, formation, audit en Système de management des entreprises
Intégrateur de solution business intelligent.
Traduction/ interprétariat et formation du français en autres langues vivantes (anglais, allemand, espagnol, ...)
Librairies papeteries, vente de jouets, des œuvres musicales et artistiques et objets divers
Service traiteur.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE AYOPOUMIN
CITE FERKESSE NON LOIN DE L'EGLISE ASSEMBLEE DE DIEU, Lot
409, Ilot 49

Dirigeant(s) : Mme KOUAKOU EPOUSE KONAN AMOIN JOSEPH
MARIE ANGELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08141 du 08/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40955/GTCA/RC/2022 du 08/09/2022

